

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 25 mars 2022

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 8 février 2022, le député de Jean-Lesage inscrivait au feuilletton une question demandant :

- Quelles étaient les sommes investies annuellement, au cours des dix dernières années, à la recherche sur la démence et l'Alzheimer, et
- Quels sont les investissements prévus dans les prochaines années pour cette recherche?

En juin 2019, en marge d'une journée provinciale d'échange portant sur les troubles neurocognitifs majeurs (TNCM) en juin 2019, je me suis engagée à investir une somme de 5 M\$ pour la recherche sur ces affections qui touchent un nombre important et croissant de Québécoises et de Québécois. Puisque ces maladies, à ce jour incurables, entraînent des conséquences importantes sur la qualité de vie des personnes qui en sont atteintes et de leurs proches, il importe de proposer des pratiques cliniques et organisationnelles novatrices et probantes. Aussi, ces 5 M\$ ont été octroyés aux Fonds de recherche du Québec pour appuyer quatre projets :

- La réorganisation du travail en groupe de médecine de famille, en lien notamment avec l'impact sur la pharmacothérapie et le soutien à l'autonomie des personnes vivant avec un TNCM;
- La recherche sur des biomarqueurs du vieillissement et de démence;
- La recherche sur les mécanismes, les trajectoires, les facteurs de protection et de vulnérabilité de la maladie d'Alzheimer;
- La recherche sur le syndrome de négligence de soi, afin de permettre le maintien à domicile pour les personnes vivant avec un TNCM.

...2

Ces projets et initiatives sont en cours du fait de la pandémie de COVID-19. La date de fin initialement prévue était le 31 mars 2022. Les rapports finaux sont attendus au 30 septembre 2022.

En 2021, un second financement de 5 M\$ a été reconduit et confié au Fonds de recherche du Québec – Santé pour coordonner un appel de projets de type « laboratoires vivants ». Ces projets joueront le rôle d'incubateurs afin de favoriser l'émergence, l'adaptation ainsi que la consolidation d'approches et d'activités de recherche innovantes, autour de thématiques ciblées.

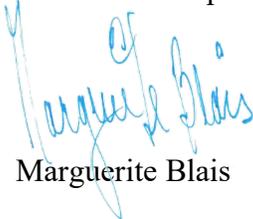
En février 2022, quatre équipes de recherche ont été sélectionnées, et les projets concernés fourniront un appui à l'implantation de la phase 3 des travaux ministériels sur les TNCM. Une meilleure fluidité dans le parcours des personnes vivant avec un TNCM, incluant des transitions facilitées, est visée. Ces projets débiteront en 2022, et s'échelonnent sur une période de trois ans. En outre, une portion de ce 5 M\$ sera consentie à la mise en œuvre d'activités de mobilisation des connaissances afin de diffuser les résultats de ces travaux de recherche à l'échelle provinciale, voire nationale et internationale.

Avec ces investissements importants et structurants, le gouvernement a respecté son engagement de multiplier les pistes de recherche afin de soutenir et de consolider les connaissances, les compétences et les pratiques liées aux TNCM, et ce, au bénéfice des personnes vivant avec un TNCM et leurs proches.

Quant aux investissements futurs, le ministère de la Santé et des Services sociaux a la volonté de financer des projets de recherche qui continueront à positionner le Québec à l'avant-garde de la lutte contre les TNCM.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre responsable,



Marguerite Blais

N/Réf. : 22-MS-01677